

## **Procès-Verbal du conseil municipal du 17 octobre 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept octobre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 21 juin 2025, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### **PRÉSENTS :**

KEDZIORA Sandrine. DEJEUX Catherine. JACQUOT Patrick. CHANEL Sébastien. BELSOT Pierre. VENEL Michel - BOISSON Valérie. LELIEVRE Sylviane. JACQUOT Adélaïde. SCARABOTTO Isabelle. MEGARD Didier.

**EXCUSE(E)(S) :** FAIVRE Jérôme. PRINCE Laëtitia.

**ABSENT(E)(S) :** /

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

### **1 – Vente de terrain ZB 193 (route de Dole)**

La commune vendrait la parcelle ZB 193 pour sa partie le long de la route de Dole à 15.00 €/m<sup>2</sup> pour la construction de 3 cellules commerciales à SCI HP Invest.

A la charge de la commune la facture du géomètre pour le bornage de 2 196.00 €

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le principe de cette vente.*

### **2 – Routes**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commune de Rahon a fait les enrobés sur la route d'accès à Le Deschaux par le chemin des Granges pour la partie lui appartenant. Il reste à faire (actuellement en cailloux) environ 700 mètres suivants et il faudrait refaire le chemin du moulin, le chemin des Frênes et le chemin de l'abreuvoir en même temps.

L'offre la moins-disante est celle de COLAS à environ 95 000.00 € TTC.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide cette offre.*

### **3 – Financement des routes**

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal des propositions d'emprunt pour financer ces travaux de routes. 100 000.00 € sur 10 ans avec un taux de 3.64 % avec une annuité de 2 993.78 € trimestrielle ou sur 15 ans avec un taux de 4 % soit une annuité à 2 834 .00 €. Sébastien Chanel demande à faire baisser le taux qui lui semble trop haut.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide l'emprunt sur 15 ans.*

DETR : travaux routiers non éligibles mais la demande sera faite quand même.

#### **4 – Bois**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la mise en affouage pour une estimation à 390 stères de bois et rappelle que le stère est facturé 7.00 €.*

#### **5 – Assurance du personnel**

Actuellement la commune est assurée chez au CIGAC par l'intermédiaire de GROUPAMA pour 4 851.16 €. Une proposition chez RELYENS est affichée à 4 510.17 €. Il convient de solliciter une réduction chez GROUPAMA sans cela le changement sera effectué.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le principe de changer d'assurance.*

#### **6 – Médecine du travail**

Une proposition pour changer de service de médecine du travail a été faite par le CDG39 avec un paiement à la visite, au lieu d'une cotisation annuelle avec le prestataire actuel.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide cette offre.*

#### **7 – RGPD**

Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il a reçu des offres pour le RGPD (Règlement Général pour la protection des Données Personnelles). Il faut le faire mais comment ? les conseillers se demandent pourquoi payer ? Proposition à 1 700 € la première année par un prestataire contre 70.00 € avec le CDG54.

Délibération non validée, mise en suspens dans l'attente d'éclaircissements et d'une solution viable.

#### **8 – Serge VILLET**

Le maire donne lecture de la lettre de Serge VILLET présentant sa démission.

#### **9 – Demande de subventions particulières**

Le maire donne lecture de divers courriers :

1 – Ecole de Dole S. VEIL pour un voyage en classe bleue à Quiberon car 1 élève domicilié au Deschaux y est scolarisé. Proposition de certains conseillers de donner comme Dole soit 55.00 € mais refus du maire, ne veut rien donner. Demande refusée car on privilégie l'école du Deschaux

2 – Ecole de Gatey pour classe de mer à Port Leucate car 1 élève domicilié au Deschaux. Refus pour les mêmes raisons.

#### **10 – Location ancienne boucherie**

Le maire donne lecture de la lettre de Madame DHAUSSY et M. VINCENT sollicitant le local de l'ancienne boucherie pour faire une boutique de vente de pièces de véhicule. Refus et on lui indique que bientôt il va y avoir des cellules à louer.

## **11 – Ecole du Deschaux**

A la rentrée 2026, risque de fermeture de la 6<sup>ème</sup> classe.

Climatisation des 2 salles de classes restantes : devis Meline à 6 275.00 €. OK

Passage des ordinateurs à windows 11 mais les matériels seront-ils compatibles ? Le coût est évalué à 80.00 €/ordinateur soit 800.00 €.

## **12 – Travaux**

Feux tricolores en cours. 2 feux installés prochainement les 2 autres le seront un peu plus tard pour laisser les travaux de réseau d'eau se faire. Une subvention du Grand Dole est accordée pour 8 292.00 €. Le montant de l'aide du département est toujours en attente.

Des Travaux sur la conduite d'eau route de Lons le Saunier et route de Dole sont programmés, avec un démarrage proche. Le piquetage est fait.

Démarrage des travaux de démolition de la maison Lesourd prochainement pour un coût de 18 000.00 € TTC

Les illuminations de Noël seront posées le 27 novembre.

## **13 – Personnel**

Agence Postale Communale : départ prévu en fin d'année pour Stéphanie BRESSAND. Le maire informe les conseillers qu'il a trouvé 1 personne intéressante sur Le Deschaux. Certains s'étonnent de cette personne. Il faut la tester avec Stéphanie.

Service Technique territoire communal (Thomas BROCH) : Départ au 31 octobre 2025.

Penser à donner l'annonce à Laëtitia suite à sa demande.

Toujours refus du maire de prendre une personne à temps plein.

Employé communal – Entretien des bâtiments (Annick FONTAINE) : départ en retraite le 25 novembre 2025 mais le maire lui fait un contrat d'un an à la suite. Des conseillers s'interrogent mais le maire les informe que c'est comme cela.

## **14 – 11 novembre**

Le repas se fera à la salle des fêtes. Les horaires des cérémonies restent à confirmer. Il faudra les publier si possible dans le journal en ajoutant les inscriptions pour l'affouage.

## **15 – Porte atelier communal**

Elles sont difficiles à ouvrir. Le maire présente les devis pour le remplacement de la porte : version non électrique à 3 900.00 € ou de type rideau métallique à enroulement électrique chiffré à 7 428.00 €. Les conseillers donnent leur accord pour la version électrique mais Sandrine KEDZIORA fait la remarque du bruit généré par cet enroulement par rapport aux habitations.

## **16 – Façades salle des fêtes**

Accord sur le devis JACQUOT LABANTI pour la réfection des façades du Chalet à 5 113.44 € TTC.

La demande est faite pour mettre une lampe extérieure à la salle des fêtes au-dessus de la porte du sas d'entrée.

## **17 – Télécommunications**

Fin janvier 2026 : les anciens systèmes téléphoniques ne seront plus commercialisés, seule la fibre sera possible. Les lignes pourront être démontées à partir de janvier 2029.

## **18 – Colocations Ages et Vie**

Les maisons en colocation pour les personnes âgées vont fêter leur 5 ans. La mairie a reçu une invitation pour le 15 novembre 2025 à 18 h 30. Sandrine et Isabelle seront présentes.

## **19 – Recensement de la population**

Le recensement de la population se fera du 15 janvier 2026 au 15 février 2026. Le Grand Dole peut mettre à disposition du matériel informatique en mairie pour aider au recensement dématérialisé.

## **20 – Colis de Noël**

La distribution des colis aux personnes de la commune de plus de 75 ans se fera le 13 décembre 2025.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)